

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

24 mai / 2018

JEUDI 31 MAI : JOURNÉE SANS POIDS LOURDS « POISSY N'EST PAS UNE ZONE DE TRANSIT ! »

Jeudi 31 mai, la ville de Poissy entend donner un signal fort pour mettre un terme à la circulation abusive des camions qui confondent le territoire de la commune avec une zone de transit. L'accès des poids lourds de plus de 3,5 tonnes sera interdit, sauf desserte locale, sur trois axes de circulation majeurs de la cité. Tenus par la police municipale, des barrages filtrants seront mis en place pour contrôler l'ensemble des camions et inviter les véhicules en infraction avec les arrêtés municipaux à rebrousser chemin.

DES BARRAGES FILTRANTS EN ENTRÉE DE VILLE

« *De trop nombreux poids lourds traversent Poissy alors qu'ils n'ont rien à y faire, polluent les rues de notre ville, encombrant un réseau déjà saturé et ont trop souvent tendance à emprunter des axes sur lesquels ils ne sont pas autorisés à se déplacer, sauf à y effectuer une livraison. Poissy n'est pas une zone de transit*, insiste le maire Karl Olive qui siffle la fin de la partie. *Depuis 2014, à travers notre plan de prévention des risques urbains (PPRU), nous avons effectué 2 457 contrôles de poids lourds, plus particulièrement sur le respect de la réglementation des tonnages sur les axes communaux. 1 141 camions ont été verbalisés, pratiquement un sur deux. Ça ne peut plus durer* ».

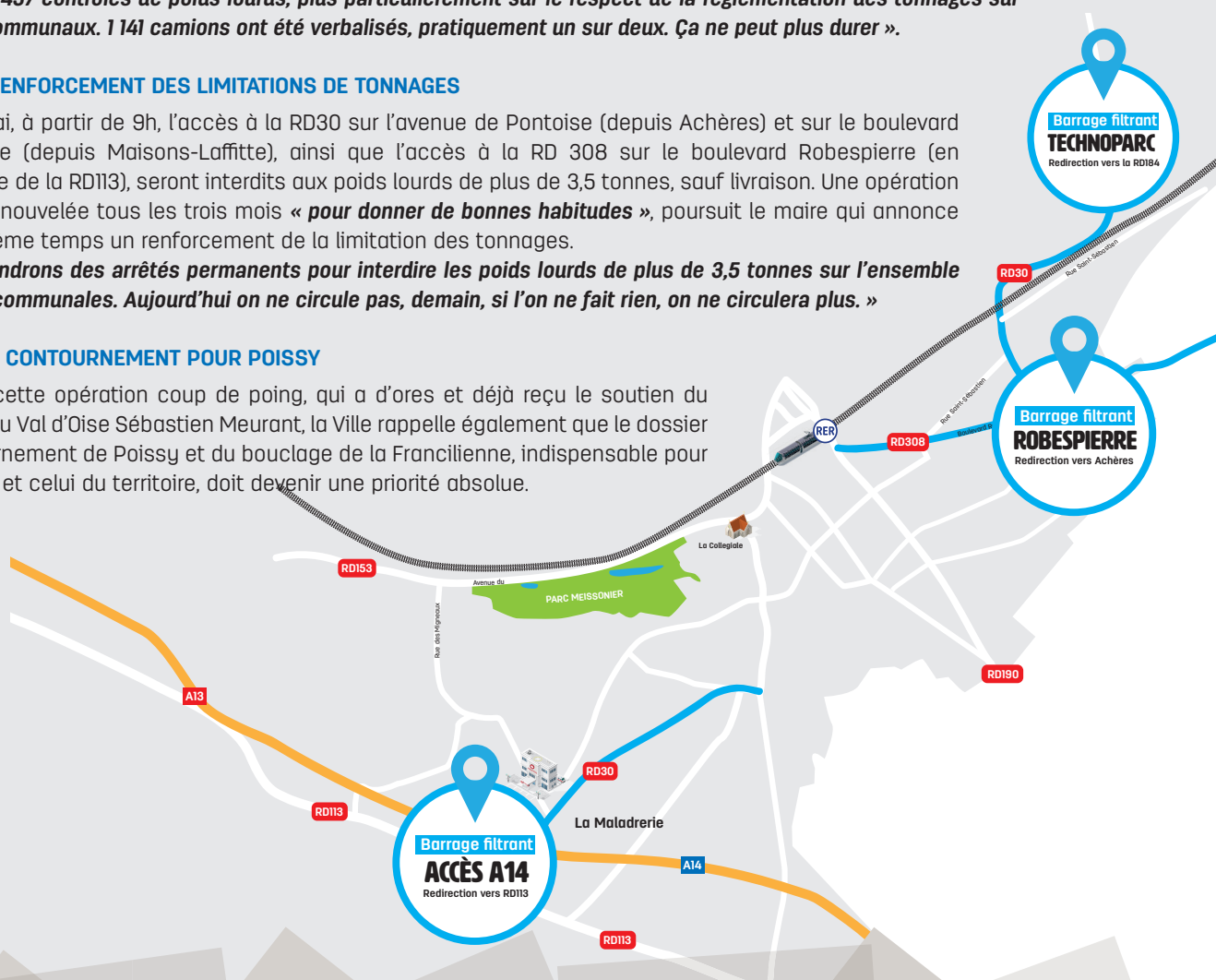
VERS UN RENFORCEMENT DES LIMITATIONS DE TONNAGES

Jeudi 31 mai, à partir de 9h, l'accès à la RD30 sur l'avenue de Pontoise (depuis Achères) et sur le boulevard Robespierre (depuis Maisons-Laffitte), ainsi que l'accès à la RD 308 sur le boulevard Robespierre (en provenance de la RD113), seront interdits aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes, sauf livraison. Une opération qui sera renouvelée tous les trois mois « *pour donner de bonnes habitudes* », poursuit le maire qui annonce dans le même temps un renforcement de la limitation des tonnages.

« *Nous prendrons des arrêtés permanents pour interdire les poids lourds de plus de 3,5 tonnes sur l'ensemble des voies communales. Aujourd'hui on ne circule pas, demain, si l'on ne fait rien, on ne circulera plus.* »

IL FAUT UN CONTOURNEMENT POUR POISSY

A travers cette opération coup de poing, qui a d'ores et déjà reçu le soutien du sénateur du Val d'Oise Sébastien Meurant, la Ville rappelle également que le dossier du contournement de Poissy et du bouclage de la Francilienne, indispensable pour son avenir et celui du territoire, doit devenir une priorité absolue.





INFOS : Police municipale
Tél. 01 39 22 00 00
www.ville-poissy.fr



POUR UNE VILLE PLUS SAIN, POUR UNE VILLE OÙ L'ON RESPIRE MIEUX



2 457 POIDS LOURDS CONTRÔLÉS EN 4 ANS, 1 141 VERBALISÉS !

POURQUOI UNE JOURNÉE SANS POIDS LOURDS À POISSY

Trop de camions traversent la cité saint Louis sans s'y arrêter. Poissy n'est pas une zone de transit !

Malgré la multiplication des contrôles, la réglementation sur le tonnage des véhicules **est insuffisamment respectée sur les voies communales.**

Pour lutter contre la multiplication des nuisances (pollution, bruit, saturation du réseau de circulation, insécurité routière) engendrées par les véhicules en transit ou circulant sur des voiries non-autorisées.

Pour que le dossier du **contournement de Poissy**, indispensable à l'avenir de la Ville devienne une **priorité absolue.**

LES MESURES À VENIR

Boulevard Devaux, avenue du Maréchal-Foch, rue de La Bruyère, avenue Fernand-Lefebvre : **circulation interdite aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes (sauf livraison).**

RD30 (avenue de Pontoise depuis la RD184) et RD308 (boulevard Robespierre) : **circulation interdite aux poids de 19 tonnes, sauf desserte locale.**

Renforcement des contrôles

POISSY S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT

PLAN DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS VILLE DE POISSY

